

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: - (1985)
Heft: 1

Anhang: Document : une lettre de Julie Bondeli à Suzanne Curchod

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Document

UNE LETTRE DE JULIE BONDELI À SUZANNE CURCHOD

La lettre qu'on va lire est en majeure partie inédite. En majeure partie, parce que R.A. Leigh en a reproduit quelques extraits se rapportant au Citoyen de Genève dans son édition de la *Correspondance complète de J.-J. Rousseau* (n° 1442 bis, t. IX, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1969, pp. 46 sq.). Cette manière d'«utiliser» une lettre de Julie Bondeli (parfaitement légitime dans le cadre de l'entreprise rousseauiste) est peut-être significative de notre attitude vis-à-vis de toute une partie de notre héritage du XVIII^e siècle littéraire, que nous considérons volontiers en fonction de quelques grands noms. Or le cas de Julie Bondeli, cette femme de lettres bernoise, épistolière spirituelle et infatigable, correspondante et amie de gens tels que Wieland, Lavater, Jean de Muller, est précisément un de ceux qui méritent des égards également pour eux-mêmes et par eux-mêmes. On la cite parfois comme exemple de la civilisation francophone de la ville de Berne de l'Ancien Régime, et Virgile Rossel, bien qu'avec quelques restrictions, la compare même à Madame de Sévigné, en louant sa «langue coulante, colorée, savoureuse» (*Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*, Neuchâtel, Zahn, 1903, pp. 345 sq.), mais ses lettres sont difficilement accessibles et restent mal connues.

La seule publication importante date du siècle dernier (Eduard Bodemann, *Julie von Bondeli und ihr Freundeskreis [...] Nebst bisher ungedruckten Briefen der Bondeli an Zimmermann und Usteri*, Hannover, Hahn, 1874). Les lettres publiées par Bodemann ont été traduites en allemand par Lilli Haller en 1930 (*Die Briefe von Julie Bondeli an Joh. Georg Zimmermann und Leonhard Usteri*, Frauenfeld und Leipzig, Huber), mais la totalité de sa correspondance n'a jamais été réunie. Dans sa préface, Lilli

Haller fait état des «nombreuses lettres qui se trouvent sans doute, inaccessibles, dans des tiroirs et des archives, entre autres certainement celles du château de Coppet, la future propriété de son amie Madame Necker, archives qui me sont restées fermées». Or, au cours de recherches concernant les écrivains alémaniques francophones de l'Ancien Régime, j'ai été amené à consulter les fonds de la Bibliothèque des Bourgeois (Burgerbibliothek) de Berne où, grâce à la bienveillance de M. Hans Haerberli, j'ai eu entre les mains un ensemble de 31 lettres écrites par Julie Bondeli à Suzanne Curchod, future Madame Necker, entre juillet 1761 et septembre 1770. La bibliothèque possède ces précieux textes sous forme de photocopies des originaux manuscrits (don de M^{lle} Madeleine Zeerleder, 16 août 1956) ainsi que dans une transcription fort correcte. Pour la *Correspondance* de Rousseau, R. A. Leigh s'est servi de ces copies, mais, comme il dit dans ses notes, il n'a pas pu repérer les originaux au château de Coppet où ils devraient «se trouver en principe». Or ils s'y trouvent effectivement, ce qu'a bien voulu confirmer M. le Comte d'Haussonville, propriétaire du château, en m'autorisant à les publier toutes ou en partie.

La lettre qui suit est la première du dossier. Elle trouve sa place tout naturellement dans un cahier consacré à la littérature comparée, et ceci pour plusieurs raisons. D'abord elle est un spécimen d'une littérature «marginale» très particulière (dont le modèle se répète de nos jours dans d'autres conditions), celle de l'«Europe française» du XVIII^e siècle. Elle est un document de l'acculturation de la classe régnante en Suisse occidentale notamment à la civilisation dominante (dans une autre lettre Julie écrit: «j'ai [...] appris l'allemand comme une langue étrangère!»), mais elle reflète du même coup l'influence grandissante de la langue et de la littérature anglaises à l'époque du préromantisme, et précisément en Suisse, où les influences française et britannique s'entrecroisent. C'est aussi un bel exemple de «littérature féminine» (et féministe avant la lettre). Et, comme l'a dit Rossel: «On entre dans l'intimité d'une vie morale très active, d'un esprit très supérieur et d'une âme très noble.»

La transcription conserve la graphie de l'original, à l'exception de quelques accents et de quelques majuscules.

Manfred GSTEIGER.

J'avais, Mademoiselle, une impatience vive de vous remercier pour la copie de la lettre de M. Moulton et pour la promptitude avec laquelle vous m'avez envoyé la Nouvelle préface de Rousseau, lorsque j'en fus empêchée par des accidents, qui sans donner positivement à craindre pour ma Vie, et qui sans me faire souffrir beaucoup, me mirent cependant pendant quatre semaines absolument hors d'état de lire, écrire, travailler, parler, et même penser avec une sorte d'application, je m'ennuiai, à l'excès et j'enrageai même un peu, car j'étais obligée de me contenir, avec un redoublement d'activité, qui était justement la source de mon mal, et il ne m'arivait jamais de lui doner le plus léger effort sans en être punie par un sincope, je vivais dans un instant de milles vies, et dans le suivant ma machine épuisée, ne conaissait presque plus la vie végétative, me voici rétablie, mais on m'a anoncé que cela ne serait pas de durée, et que même dans peu de tems je pourrais excercer une activité sur des objets tout à fait nouveau, amoins que je ne fis le sacrifice du café qui est l'unique passion que je me conaisse, et après cet arrêt oserait-on prétendre que je crus au meilleur des mondes possibles, un monde dans lequel il y a des plantations de café et des gens nerveux irritables! vraiment oui qu'on me le fasse comprendre.

Je crois, ma chère amie, que la meilleure méthode d'apprendre l'anglais est de ce familiariser un peu avec les articles de la grammaire, on peut sauter les dialogues familiers quand on ne veut apprendre qu'à lire, ne point s'arêter à la prose, qui done peu d'intelligence pour les poètes qui font un genre tout particulier, mais comencer d'abord par les poètes memes les plus difficiles, tels que Shakspear, Milton, Young, ne les lire qu'en traduisant littéralement, ne point caresser ses traductions parce que c'est perdre du tems relativement au but qu'on ce propose. Avec une faible conaissance des poètes, vous pouvés être sûre de comprendre la prose sans l'avoir aprise. Ne vous arêtés pas long-tems à traduire de l'anglais dans une langue qui vous soit conue, c'est le mot qu'on cherche qui s'imprime dans la mémoire, et celui qu'on traduit s'échape, par cete raison il vaut mieux traduire en anglais que de l'anglais dans une autre langue, et même en suivant cete méthode prenés plutôt un poète qu'un auteur en prose, et parmi nos poètes français choisisés par préférence les plus concis et les plus nerveux, les grâces légères ne ce rendent pas en anglais. Traduisés aussi du Spectateur, de Clarisse, de Grandisson en anglais et comparés alors votre traduction faite d'après la traduction française, à l'original anglais, cette méthode instruit plus vite que

les règles, de la différence de la construction des phrases. En lisant ne consultez pas trop vite le dictionnaire, tâchez de deviner le mot inconnu, par le sens de ceux que vous connaissez, et voyez seulement alors si vous avez deviné juste. Composés vous même en anglais, et donés à corriger, mais pensés pour cela en anglais, ou dans quelque autre langue que le français, il ce rend difficilement et jamais bien.

Voilà, ma chère amie, non seulement la méthode que j'ai suivie et dont je me suis bien trouvée, mais encore quelque règles que je me suis plus d'une fois repentie de n'avoir pas observée; entre autre la première sur la grammaire dont je n'ai fait nul usage; parce que j'étais encore piquée contre la grammaire française, qu'on m'inculqua pédantiquement à l'âge de 12 ans, tandis que depuis mon enfance j'avais parlé le français, et que depuis 2 ans j'avais totalement oublié ma langue maternelle. N'y-a-t-il pas là de quoi ce fâcher? aussi le fus-je si bien qu'à l'heure qu'il est je n'ai encore jamais vu de grammaire anglaise. En aprenant l'anglais je m'en fis une moimême, graces aux impressions que la française m'avait si douloureusement faites, et graces encore à l'aplication mécanique qui ne me coute rien, je vins à bout de mon ouvrage. Vous m'avez toujours été chère, mais votre idée d'apprendre l'anglais forme un lien de plus entre nous.

Je vais, ma chère amie, vous demander une chose singulière, ce sont mes deux dernières lettres si vous les avez encore, je m'étais sollemnellement engagée de répondre à une lettre contre Héloïse, adressée à une de mes connaissances, on me remit la lettre en question, échaufée de son contenu et de la conversation à laquelle cela dona lieu, je vous écrivis ma dernière et crus bien pieusement avoir satisfait à mes engagements, parce que je m'étais débarassée d'une reflexion d'idées que cet engagement m'avait causé, l'absence de la personne qui m'avait chargée de répondre acheva de me le faire oublier, à son retour j'ai cru me tirer d'affaire en disant coment cela c'était passé, on veut même douter que je vous aie écrit sur ce sujet, et pour me justifier aumoins en partie il ne me reste d'autre ressource que de recourir à vous, je crois n'avoir parlé d'Héloïse que dans mes deux dernières lettres. Celle de M. Moultou est admirable, voulés vous bien lui témoigner de ma part combien j'en suis enchantée et combien je lui scais de gré de ce qu'il a bien voulu me la confier. Serait-ce un crime irrémissible d'en copier ce qui ne regarde qu'Héloïse et son auteur, en obmetant absolument les Genevois, et en ne faisant même pas mention, s'il le faut, du nom de l'auteur de la lettre? C'est une question que je vous fais et en voici la raison.

Il y a un home de lettre aux confins du Canton, que je ne conais que par des ouvrages qui lui ont attiré de la célébrité et de l'estime, la miene surtout; je le comparai souvent à Rousseau pour la vivacité de l'imagination, et surtout pour son extrême sensibilité, mais il difère de lui quant aux objets sur lesquels ils exercent l'un et l'autre leurs talents, il en difère aussi relativement à la misantropie; cet home tel que je vous le dépeins fut hors de lui même à la lecture d'Héloïse; une dame de ma connaissance le vit dernièrement, elle lui dit combien de cas je faisais de ce livre et de son auteur; et avec combien de zèle je défendais l'un et l'autre contre les critiques et les gens prévenus, c'en fut asses pour faire rejaillir sur moi une partie de l'enthousiasme que Rousseau avait fait naître. A cette occasion là je parlai à la dame, de la plaisante affaire que je m'étais faite, en adressant à vous, ce que je m'étais engagée de répondre à d'autre, et de l'obligation dans laquelle je me trouvais de vous redemander mes lettres en cas que vous les eussiez encore, elle me pria de vouloir bien lui en laisser prendre copie pour mon enthousiaste, je l'assurai que cela détruirait le prestige, dautant plus qu'il n'était question que d'un froid raisonnement que la réflexion seule et non la chaleur du sentiment avait dictée, j'ajoutai que sur le même sujet j'avais vu une lettre ou le cœur et l'esprit parlait également bien, que ceux-ci ferait bien mieux que les miènes le fait de son corespondant, on me la demanda aussi, je répondis que cela ne se pouvait sans en dire la raison et pressée toujours plus vivement, je pensai à vous demander s'il ne serait pas permis d'en faire un extrait, en observant les précautions dont j'ai fait mention plus haut.

Je n'ose entreprendre de vous écrire maintenant sur l'article de la prière, cela étendrait ma Lettre au dela des bornes que le départ du courier lui prescrit, et d'ailleurs cete thèse dépend d'une suite d'idées sur le ton desquelles mon esprit n'est pas monté ce matin, mon esprit est un enfant gâté, je lui demande toujours voulez vous? et quand il dit non, je le laisse faire sans le presser le moins du monde; cependant je vous dirai que j'ai sur l'article de la prière des idées singulières, qui aprochent plus de celles de Mr. Moultou que des vôtres, malgré cela je trouve pourtant que M^dme de Volmar a obmis la meilleure raison en sa faveur; elle n'alègue que celles du sentiment; je suis absolument de son avis, et elles me paraissent bones, mais il fallait en ajouter une autre, prise de la nature de notre être qui fait voir la nécessité absolue de la prière, sans que pour cela il en résulte selon moi un changement dans l'ordre des évènements qui me parait impossible.

Je vous prie de croire que je n'ai pas les mêmes raisons pour croire St-Preux déiste que Mr. Moultoy a de le voir Socinien et de supposer que Volmar le deviendra après sa conversion, ce passage de votre lettre m'a fait rire, cela était finement exprimé soit dit sans blesser votre modestie, et tout à fait sans conséquence vis-à-vis de moi, parce que la marche des idées de l'esprit je n'en conclus jamais rien au désavantage du cœur.

N'oubliez pas je vous prie de me mander, combien a coûté la nouvelle préface, et croiez moi pour la vie avec l'attachement le plus tendre. Votre très humble et très obéissante servante. J. B.

Berne ce 2^e Juillet 1761.

[P.S.] Je quitte la ville au milieu de la semaine prochaine, et je voudrais s'il était possible recevoir une de vos lettres avant cete époque.

NOTES

- *M. Moultoy*: Paul Moultoy (1725-1785), bourgeois de Genève, d'une famille originaire de Montpellier, ami et correspondant de Rousseau, il reçut de lui ses manuscrits et publia, avec Du Peyrou et Girardin, la première édition de ses Œuvres complètes.
- *la Nouvelle préface de Rousseau*: la seconde préface de la *Nouvelle Héloïse*, publiée séparément en 1761 sous le titre *Préface, ou Entretien sur les romans entre l'éditeur et un homme de lettres*.
- *Young*: Edward Young, auteur de *The Complaint, or Night-Thoughts* (1742), traduites en français par Le Tourneur (*Les Nuits* d'Young, 1769), une des œuvres capitales du préromantisme.
- *Spectateur*: *The Spectator* (1711-1712), publication de Joseph Addison et Richard Steele, traduite en français dès 1714 sous le titre *Le Spectateur ou Le Socrate moderne*, servant de modèle à de nombreuses entreprises journalistiques.
- *Clarisse*: *Clarissa Harlowe*, le fameux roman par lettres de Samuel Richardson (1747/48), traduit en français par l'Abbé Prévost (1751) et Le Tourneur (1785), une des «sources» de Rousseau. Richardson allait mourir le 4 juillet 1761.
- *Grandisson*: Le roman *Sir Charles Grandison* du même auteur (1753), également traduit par l'Abbé Prévost (1755).
- *mes deux dernières lettres*: celles du 15 mars 1761 et du 30 avril 1761 (cf. *Correspondance complète de J.-J. Rousseau*, t. VIII, n^{os} 1362 et 1402). Ces lettres ne se trouvent pas parmi les photocopies de Berne; Leigh se base sur «des copies autographes anciennes».

- *un home de lettre aux confins du Canton*: probablement Johann Georg Zimmermann (1728-1795), médecin et écrivain originaire de Brugg en Argovie où il réside encore en 1761, avant de s'établir à Hanovre, auteur des ouvrages *Ueber die Einsamkeit* et *Vom Nationalstolze*.
- *l'article de la prière*: *La Nouvelle Héloïse*, sixième partie, lettre VIII de Madame de Wolmar («O Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore!»).
- *Socinien*: protestant libéral, partisan du socinianisme, qui nie la Trinité et la divinité du Christ (Lelio et Fausto Socin ou Sozzini, réformateurs d'origine italienne).

M. G.

